

# Flash

**Janvier 2020**

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Voici les rubriques de votre *Flash* de janvier :

1. 2019... 50<sup>ième</sup> anniversaire de Groupe Optimum
2. ORIAS 2020... pensez-y !
3. Rendez-vous du Courtage Marseille 31 mars
4. Livret A à 0,50 % l'an
5. Optimum Gestion Financière : 2020, année de modération

## Meilleurs voeux pour la nouvelle année !



### 2019... 50<sup>ième</sup> anniversaire de Groupe Optimum

Chers partenaires,

Dans le cadre du 50<sup>ième</sup> anniversaire de notre Groupe célébré en 2019, nous avons le plaisir de partager une vidéo corporative qui a été dévoilée à nos clients et partenaires lors du cocktail du 3 octobre dernier à Montréal.

Parmi les sujets abordés, notons l'histoire de notre développement, le symbole du nautille, un hommage à notre fondateur, la proximité-employés, l'expertise au service des clients, la diversification de notre groupe, nos secteurs d'activités et nos perspectives d'avenir.

Cette vidéo vous permettra de saisir la vision qui anime nos dirigeants et tous les membres du Groupe Optimum avec l'objectif de mieux vous servir avec des partenariats bénéfiques et assurer la protection financière de vos clients.

Nous vous souhaitons un bon visionnement et une bonne année 2020.



Gilles Blondeau  
Président honoraire du conseil

Vidéo corporative  
Édition 50<sup>ième</sup> anniversaire



## ORIAS 2020... pensez-y !

Comme chaque année à cette période nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre votre nouvelle attestation ORIAS pour l'exercice 2020, indispensable à la bonne tenue de votre dossier et à l'enregistrement de vos affaires nouvelles.

Nous attendons vos attestations à l'adresse mail suivante :  
[espacepartenaire@optimumfrance.com](mailto:espacepartenaire@optimumfrance.com)



## Rendez-vous du Courtage Marseille 31 mars



## Livret A à 0,50 % l'an

C'est décidé... le taux de rémunération du Livret A sera abaissé à 0,50 % à compter du 1<sup>er</sup> février.

Il aurait été « irresponsable et incohérent » de maintenir ce taux à 0,75 % par rapport à « notre politique de diversification des placements » et aux « milliers de Français qui attendent un logement social », a expliqué le ministre.

« Ce chiffre tient compte des taux d'intérêt bas et du niveau de l'inflation », défend également M. Le Maire, qui a suivi les recommandations du gouverneur de la Banque de France, publiées peu avant la communication du ministre.

Obtenu à partir de la moyenne des taux d'intérêt monétaire à court terme et de celle de l'inflation sur les six derniers mois, le taux du Livret A aboutit selon cette seule méthode à 0,23 %. Or, cette nouvelle formule intègre désormais un niveau plancher de 0,5 %.

« Dès lors, c'est le plancher de 0,5 % qui doit s'appliquer pour déterminer le taux du Livret A », avait préconisé le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, via un communiqué.

Cette rémunération « ne baissera jamais sous le niveau plancher de 0,5 % » tout comme celle du Livret de développement durable et solidaire (LDDS), assure Bruno Le Maire. Et « dans six mois, nous verrons s'il faut réviser ce taux », ajoute le ministre.





# Optimum Gestion Financière : 2020, année de modération

Suite à une fin d'année 2018 déprimée, 2019 a marqué un rebond des marchés financiers et 2020 commence sur le même rythme avec de belles performances boursières sur la plupart des marchés à travers le monde. D'une part, les inquiétudes des investisseurs concernant une fin de cycle et les conséquences de la guerre commerciale se sont dissipées progressivement durant l'année 2019. D'autre part, les banques centrales ont joué un rôle majeur dans ce regain d'optimisme en opérant un virage à 180° de leur politique monétaire.

Il est à prévoir que 2020 sera une année de reprise de la croissance économique mondiale. En effet, le *Fonds Monétaire International* après avoir revu à la baisse la croissance attendue pour 2019 à 2,9 %, prévoit une croissance de 3,3 % en 2020. La stabilisation des indicateurs économiques devrait être suivie d'un rebond sous l'impulsion des politiques monétaires accommodantes et de la résilience de la consommation mondiale. D'autant plus que la zone euro pourrait bénéficier, sous les pressions de la *Banque Centrale Européenne*, d'un stimulus budgétaire important, favorisant par exemple l'investissement dans la transition écologique, nouveau relai de croissance des économies développées.

Du reste, l'année 2020 démarre sur de bonnes bases avec la signature de l'accord de « Phase 1 » entre les États-Unis et la Chine qui atteste d'un progrès des négociations commerciales. La Chine s'étant engagée à acheter 200 Mds USD de produits américains alors que les États-Unis ont suspendu les hausses de tarifs douaniers. Cette signature devrait redresser la confiance des entreprises et des consommateurs à court terme. Notons néanmoins que les droits de douanes moyens imposés aux exportations chinoises restent bien plus élevés qu'au début de la guerre commerciale, et que les sujets sensibles, comme les transferts de technologie, restent sur la table des négociations. Aussi, nous pensons que la guerre commerciale restera un enjeu majeur pour les marchés financiers en 2020.

En outre, nous assistons en ce début d'année, à la recrudescence des tensions géopolitiques entre

l'Iran et les États-Unis suite à l'assassinat du général iranien, *Qassem Soleimani*. Pour l'heure, l'escalade a été évitée et l'impact sur les marchés financiers est faible.

Enfin, les élections générales britanniques ont donné une majorité absolue au Parti conservateur de *Boris Johnson*, lui permettant de faire voter son accord de sortie de l'*Union Européenne* (« UE ») le 31 janvier 2020. Cette nouvelle a été bien accueillie par les marchés financiers, cela mettant un terme aux incertitudes concernant les modalités de sortie du Royaume-Uni. Cependant, la future relation entre le Royaume-Uni et l'*UE* reste à définir et pourrait être source de volatilité.

En conclusion, l'année à venir devrait être une année de stabilisation portée par la reprise lente de la croissance, nonobstant les risques sur le front commercial et politique. Aussi, les marchés actions devraient tirer parti de cet environnement au détriment des marchés obligataires perdants la faveur des investisseurs après l'importante compression des taux d'intérêt.

À ce titre, nous recommandons à nos clients une allocation diversifiée et surpondérée en actions européennes, moins chères que les actions américaines. Le fonds *Optimum Patrimoine*, et son profil diversifié dynamique, est donc le support idéal avec une allocation de 63 % en actions (46 % en Europe), 17 % en obligations et 20 % en liquidités.

Sur l'année 2019, les fonds gérés par *Optimum Gestion Financière S.A.* affichent des très bonnes performances (nettes de frais de gestion) :

Fonds au 2 Janvier 2019	Performances 2019 (%)
<i>Optimum Actions</i>	21,4
<i>Optimum Actions Internationales</i>	21,3
<i>Optimum Obligations</i>	3,5
<i>Optimum Patrimoine</i>	14,2
<i>Optimum Actions Canada (Part R)</i>	23,9

L'approche de gestion véhiculée par l'équipe considérant la préservation du capital comme objectif premier, saura créer de la valeur en 2020, dans un contexte politique et économique de plus en plus imprévisible.

## OPTIMUM VIE S.A.

94, rue de Courcelles  
75008 Paris, France

+ 33 1 44 15 81 81

N° Indigo 0 820 320 322  
0,12 € TTC / MN

[optimumvie.fr](http://optimumvie.fr)  
[optimumvie.fr/linkedin](https://www.linkedin.com/company/optimumvie)

